

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 03 décembre 2024

En exercice : 18

Présents : 16

Votants : 16

L'an deux mille vingt-quatre et le trois décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Absents : Loïc CHRISTIN, Claude MOREIRA

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2024_53 - Objet : Avenant n°1 au marché de travaux de l'entreprise SPIE relatif à l'extension de la Boulangerie – Lot n°08 « Electricité générale – courants forts et courants faibles »

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 07 février 2023 attribuant le marché de travaux relatif l'extension de la Boulangerie à l'entreprise SPIE pour un montant de 37 410,00 € H.T. soit 44 892,00 € T.T.C.

Il a été demandé en cours d'exécution à l'entreprise d'effectuer des travaux supplémentaires :

L'ensemble de ces travaux entraîne une augmentation de 12 034,07 € H.T. et fixe le nouveau montant du marché à 49 444.07 € H.T. soit 59 332,88 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 15 votes pour et 1 vote contre :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à l'extension de la Boulangerie au SPIE, fixant le nouveau montant du marché à 49 444.07 € H.T. soit 59 332,88 € T.T.C.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant et tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

